

ARTIGUES PRÈS-BORDEAUX

LE MAGAZINE DE LA VILLE

NOVEMBRE/DÉCEMBRE/2022

GRAND ANGLE

LA VILLE À L'HEURE
DE LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE





- 1 Spectacle aérien de la compagnie « Tango Nomade » dans le cadre de la soirée de célébration des 20 ans de la médiathèque Gabriela Mistral.
- 2 Signature de la « Charte de soutien à l'activité économique des artisans de proximité » initiée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Nouvelle-Aquitaine Gironde (CMA NA 33).
- 3 Lancement de la saison culturelle 2022-23 au Cuvier de Feydeau.
- 4 Atelier synergies dans le cadre de la démarche ZIRI (Zone d'Intégration des Réseaux Intelligents) à la Grange Bétailhe.
- 5 Première remise de « kits numériques » à destination de retraités de la commune par le CCAS (avec le soutien de la CARSAT Aquitaine).



L'ÉDITO

Chères Artiguanises, chers Artiguanis,

Vingt ans déjà ! Avec un très beau spectacle de la compagnie Tango Nomade sur ses façades et malgré une légère pluie, nous avons pu souffler **les vingt bougies de la médiathèque Gabriela Mistral**. Maintenant équipée d'un système d'éclairage nocturne modulable à très faible consommation de type LED, notre médiathèque peut se parer de rose en octobre pour participer à la prévention contre le cancer du sein ou aux couleurs du drapeau tricolore pour les événements commémoratifs nationaux. La sculpture magistrale de l'artiste artiguais M.ETNA CORBAL participera à cet anniversaire jusqu'en décembre. Le public était nombreux à cette occasion, célébrant **une ouverture sur le monde et la culture** dont nous avons grand besoin en cette période troublée par les bruits de bottes venus de Russie.

En décembre, compte tenu de l'accélération de la crise de l'énergie, et après un débat, le conseil municipal se positionnera sur **l'extinction de nuit** de l'éclairage public. La période d'extinction sera « autour de minuit » et de rallumage « autour de 5h30 ». Avec l'avancée maintenant bien visible du passage LED de l'éclairage public, ce sera plus de **80% d'économie d'électricité réalisée**, l'éclairage public représentant environ un tiers de la consommation totale d'électricité des bâtiments et espaces publics.

Mais cela ne sera pas suffisant pour amortir le choc brutal des hausses tarifaires du gaz (prix multipliés par 2,5) et de l'électricité (multipliés par 3). Ajouté à la hausse de la rémunération des agents municipaux décidée par l'État et appliquée depuis le 1^{er} juillet 2022 (+3,5% d'augmentation du « point d'indice »), ce sont plusieurs centaines de milliers d'euros de **dépenses supplémentaires**, voire un million, à financer sur un budget de fonctionnement d'un peu moins de 9 millions.

À l'heure où j'écris ces quelques lignes, les annonces d'aides de l'État concernant soit « les plus petites communes », soit « les plus peuplées », ou encore « les plus en difficulté financière ». **Notre ville sera-t-elle aidée ?** Rien n'est moins sûr. Et nos fournisseurs, tant de denrées alimentaires pour le restaurant scolaires que de matériaux et produits pour l'entretien des bâtiments par exemple, vont aussi être contraints de nous répercuter leurs hausses des prix.

Face à cela, je n'ai d'autre choix que de mettre en place un plan de **sobriété énergétique**. Outre les mesures sur l'éclairage public, le chauffage dans tous les bâtiments publics sera ramené à 19°C (sauf dans les crèches) et réduit de plusieurs degrés dans les salles de sports et d'activités physiques. Les plages d'allumage du chauffage seront réduites. J'en appelle à **la responsabilité** de chacun des utilisateurs de ces bâtiments pour en limiter les consommations de fluides (éclairage et eau chaude).

Cette crise énergétique conjuguée à l'impératif de réduire nos émissions de gaz à effet de serre, rend encore plus évidente la nécessité de nos projets municipaux. Ainsi, le projet **de halle de marché** avec toiture à panneaux photovoltaïques a été présenté en conseil municipal du 3 octobre. Mais aussi le déploiement d'une **offre de vélos et scooters** (électriques) en libre-service indiquent la direction à suivre pour tenter de transmettre aux générations futures un monde encore viable et désirable.

Alain GARNIER

Alain Garnier
Maire de la Ville
Vice-président de Bordeaux Métropole



LA VILLE À L'HEURE DE LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Sobriété énergétique : la formule est sur toutes les lèvres. Elle le sera encore, sans nul doute, durant toute la période hivernale. À l'heure d'une nouvelle crise majeure, la Ville d'Artigues-près-Bordeaux, déjà engagée depuis plus de deux ans dans une politique ambitieuse en matière de maîtrise des consommations d'énergie, se mobilise, plus que jamais, pour accélérer sa transition écologique tout en sécurisant ses finances.

UN PLAN DE SOBRIÉTÉ D'URGENCE POUR CONTENIR LES DÉPENSES

Une multiplication par trois : c'est, d'après les premières prévisions, l'évolution que pourraient connaître les factures énergétiques de la Ville en 2023. Afin de limiter l'impact de la hausse exponentielle des coûts du gaz et de l'électricité sur le budget communal, la Ville d'Artigues-près-Bordeaux s'est engagée, il y a peu, dans un plan de sobriété énergétique d'urgence. Les premières principales mesures de cette démarche déployée à l'échelle de toute la commune figurent ci-dessous :

DANS LES BÂTIMENTS MUNICIPAUX

- **Baisse des températures de chauffage de 2°C** : les appareils seront limités à 19°C dans tous les bâtiments municipaux recevant du public (à l'exception des crèches, où le chauffage sera maintenu à 21°C).

- **Réduction des temps d'utilisation des chauffages** : leur puissance sera progressivement abaissée une heure avant la fin des activités et réglée en « mode réduit » en l'absence d'utilisateurs.

DANS LES SALLES D'ACTIVITÉS SPORTIVES, ASSOCIATIVES OU CULTURELLES

- **Baisse des températures de chauffage de quelques degrés** : l'effort le plus important se verra concentré sur la salle Nelson Paillou, où le chauffage sera coupé avec une température de consigne de 12°C (sauf dans les vestiaires et au club-house).

DANS LES RUES DE LA COMMUNE

- **Une opération d'extinction de l'éclairage public nocturne** :

Tout comme dans de nombreuses autres communes de la métropole, les rues et monuments publics d'Artigues-près-Bordeaux ne seront bientôt plus éclairés la nuit.

À compter du **1^{er} décembre prochain**, les points lumineux de la Ville cesseront ainsi d'émettre pendant une durée d'environ **5 heures** sur une plage horaire restant à définir.

À noter : *activés par des détecteurs de luminosité et non par des horloges astronomiques, près de 15% des luminaires de la commune ne pourront être concernés par l'opération. Ils resteront donc activés tout au long de la nuit, jusqu'à leur rénovation à la fin du mois de mars.*



Agissez sur votre consommation électrique au bon moment grâce à Eco-Watt ! Véritable « météo de l'électricité », ce dispositif en ligne développé par Réseau de Transport d'Électricité (RTE) en partenariat avec l'Ademe permet de visualiser en temps réel, région par région, le niveau de consommation des Français et, par conséquent, les risques de coupure.

Rendez-vous sur monecowatt.fr

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE : LA COMMUNE AUX AVANT-POSTES

Si la Ville d'Artigues-près-Bordeaux se doit de réagir face à l'urgence de la situation, elle n'a pas attendu la crise pour prendre toute la mesure de la nécessité de réduire drastiquement ses consommations énergétiques. Zoom sur quelques-uns des derniers investissements de la municipalité en faveur d'une commune plus sobre et économe en énergie.

UNE STATION DE CHAUFFAGE AU BOIS SUR LE SITE DU CHÂTEAU FEYDEAU

Du « Cuvier de Feydeau » aux studios de répétition en passant par la future école projetée sur place, elle alimentera l'ensemble des **bâtiments situés sur le site du château Feydeau**. D'ici la fin de l'année 2023, une chaufferie fonctionnant aux plaquettes de bois sera installée, en remplacement d'un précédent système au gaz, à l'arrière de la salle de spectacles. Une solution écologique, économique et synonyme de maîtrise des consommations d'énergie pour la Ville !

Coût de l'opération : 410 000 €

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC PASSÉ AU 100 % LED

C'était l'une des mesures phares du budget voté par la municipalité pour l'année 2022. Réalisé par le Syndicat Départemental Énergies et Environnement de la Gironde (SDEEG), le remplacement de **la totalité* des systèmes d'éclairage de la commune** par des luminaires LED est actuellement en cours. Une fois achevée et conjuguée au projet d'extinction de l'éclairage nocturne (voir ci-contre), cette opération permettra à la collectivité de réaliser des gains de fonctionnement majeurs : une économie d'énergie de l'ordre de **80 %** et une réduction de plus de la moitié des dépenses d'entretien pourront ainsi être réalisées.

Coût de l'opération : 1 000 000 €

**Pour des raisons techniques, une très faible proportion du parc d'éclairage public de la commune ne pourra être renouvelée en LED.*

UNE VENTILATION PERFORMANTE POUR LA SALLE OMNISPORTS

Équipé d'une sonde CO2 capable de faire varier sa puissance en fonction du taux d'occupation du lieu, un système de ventilation simple flux a récemment été installé dans la salle Nelson Paillou. En plus de limiter sensiblement la consommation énergétique du site, ce système permettra d'améliorer **le confort des usagers** tout en assurant la pérennité du bâtiment.

Coût de l'opération : 70 000 €

LES LUMINAIRES PÉRIPHÉRIQUES DE LA MÉDIATHÈQUE ENTIÈREMENT RÉNOVÉS

Particulièrement énergivores et, pour un bon nombre, dysfonctionnels, les spots à ampoules vieillissants qui éclairaient jusqu'à présent les façades intérieures de la médiathèque Gabriela Mistral ont récemment été remplacés par **des luminaires LED**.

À la clef : une baisse conséquente de la consommation électrique du site et la possibilité, en fonction des événements, de parer le bâtiment de différentes couleurs d'éclairage !

Coût de l'opération : 33 000 €



BIENTÔT, UNE HALLE DE MARCHÉ PHOTOVOLTAÏQUE PLACE DU CENTRE-BOURG

Créer des systèmes de production d'électricité sur des terrains déjà artificialisés : telle est l'une des nombreuses ambitions affichées par Bordeaux Métropole en matière de performance énergétique. Afin de prendre part à cet objectif, la Ville d'Artigues-près-Bordeaux inaugurera, d'ici la fin de l'année 2023, une halle de marché support **d'une ombrière photovoltaïque**. Implantée à quelques pas de la place du centre-bourg, ce vaste édifice conçu avec des matériaux biosourcés sera en mesure de générer, selon les prévisions, une puissance électrique de l'ordre de 225 000 kilowatts/heure par an. Une énergie de récupération entièrement renouvelable qui, en raison du faible potentiel d'autoconsommation individuelle de la halle, pourra être injectée en totalité dans le réseau de distribution !

> Espace de stationnement couvert en semaine, lieu d'accueil qualitatif pour **le marché du samedi matin** le week-end : au-delà de répondre aux objectifs de Bordeaux Métropole en terme de production énergétique, la halle s'inscrit également pleinement dans **le projet de redynamisation** du centre-bourg porté par la Ville !



DES TRAVAUX DE REQUALIFICATION RUE DE POUQUEYRAS

Dans le prolongement du chantier déjà mené à terme depuis l'avenue de la Moune, des travaux de requalification de la rue de Pouqueyras - sur la portion située entre le n°12 de la voie et la rue de la Courrège - ont récemment été réalisés. Conduits par Bordeaux Métropole, ces derniers avaient un double objectif : d'une part, améliorer le partage de l'espace **entre les modes doux** et les véhicules motorisés sur la section concernée par les travaux et, d'autre part, réduire le ruissellement important des eaux pluviales constaté le long de la partie Sud de la voie lors des fortes averses. Pour ce faire, les cheminements inconfortables qui longeaient jusqu'alors la rue ont été remplacés **par un trottoir en béton balayé**. Un passage piétons doté de dalles podotactiles et d'un marquage au sol a également été matérialisé. Afin de déminéraliser certaines portions de la rue de Pouqueyras, la Ville assurera également, d'ici quelques semaines, **la plantation d'espaces verts** sur les accotements le permettant.

Montant de l'opération : 225 000 €



BIENTÔT UNE « VOIE VERTE » EN DIRECTION DU TRAM

Situé non loin de la zone d'activité jouxtant le Campus Atlantica, le cheminement qui relie la zone de retournement de la rue Blaise Pascal à l'extrémité du Boulevard des Oiseaux sera prochainement transformé **en « voie verte »**.



L'objectif de cette réalisation ? Permettre aux usagers des modes doux de pouvoir rejoindre l'avenue Jean Zay, desservie par la ligne de tram A, **en toute sécurité**. Une fois achevée, la « voie verte » offrira en effet un **itinéraire alternatif** à la traversée des avenues de l'Église Romane et Virecourt - régulièrement sujettes à une circulation très dense - via la rue des Fauvettes, le boulevard des Oiseaux et la rue Blaise Pascal.

La réalisation de cette nouvelle « voie verte » permettra également une meilleure captation et gestion des eaux de pluie dans le secteur.

Montant prévisionnel de l'opération : 137 000 €

ABATTAGE D'ARBRES DANS LA COMMUNE : LA SÉCURITÉ AVANT TOUT

C'est toujours une décision prise à contre cœur. Afin d'écartier tout risque d'effondrement, la Ville se voit quelquefois dans l'obligation, **après expertise sanitaire préalable**, de procéder à l'abattage des arbres de la commune dont le maintien au sol est fragilisé. Présence de maladies, de parasites ou de cavités centrales : malgré les soins préalables entrepris par les services techniques municipaux sur ces éléments, les facteurs qui affectent leur vitalité peuvent être nombreux.

À noter qu'aucun arbre n'est abattu **sans compensation** : pour chaque sujet coupé, la Ville s'engage en effet **à en replanter trois** dans ses environs immédiats !



DOMAINE DE SAINT-LEU : LE CHANTIER-FORMATION A QUITTÉ LES LIEUX

Finis le bruit des tronçonneuses, les cliquetis des sécateurs et le raclement des râtaux. Lancé en janvier dernier, **le chantier-formation de jardinier/paysagiste** accueilli au domaine de Saint-Leu - ce site naturel de plusieurs hectares situé avenue de l'Église Romane - s'est achevé il y a quelques semaines. Après la conduite, au printemps 2021, d'un chantier éducatif ayant permis la réhabilitation de l'un des bâtiments situé sur le domaine*, il s'agissait là de la deuxième phase de l'opération d'occupation transitoire conduite sur place par **Bordeaux Métropole** (voir encart).

Soutenu par la **Région Nouvelle-Aquitaine** et le **Département de la Gironde**, le chantier-formation du domaine de Saint-Leu a concerné une dizaine d'apprentis, pour la plupart sans expérience professionnelle, âgés de 20 à 40 ans. Huit mois et demi durant, ces derniers ont pu bénéficier, sous la houlette du **Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole** (CFPPA) de la Gironde, d'une préparation aux différentes facettes des métiers de l'aménagement paysager : taille et élagage des arbres, entretien des massifs, création d'espaces verts, désherbage... Autant de savoir-faire que les stagiaires ont pu mettre en application, tout au long de leur apprentissage, en s'impliquant dans la revalorisation du patrimoine naturel qui entourait leur lieu de formation. Opportunité d'acquérir **de nouvelles compétences professionnelles** pour certains, expérience de sociabilisation et de remobilisation pour d'autres : avec la fin du chantier-formation du domaine de Saint-Leu, c'est également une belle aventure humaine, sociale et solidaire qui s'achève.

■ Même si les apprentis ont quitté les lieux, le domaine de Saint-Leu continue de vivre : depuis le début du mois de novembre, un nouveau chantier d'insertion conduit par les « **Compagnons bâtisseurs** » a en effet débuté sur place !

**En avril 2021, une dizaine de jeunes en insertion ont participé, avec le concours des « Compagnons bâtisseurs » et de l'AJHAG, au rafraîchissement intérieur d'une bâtisse située sur le domaine en vue d'y accueillir les apprentis du chantier-formation.*

#SAINTLEU

À l'horizon 2023, le domaine de Saint-Leu verra **la réalisation d'un projet agro-écologique et pédagogique** à destination des habitants. Tout au long du temps nécessaire à la définition et à la co-construction de ce projet, le site fera l'objet de nouveaux usages temporaires, à l'image du chantier-formation.

LA PLACE DU CENTRE-BOURG DE DEMAIN SE DESSINE AVEC VOUS

Des jeux pour enfants ? De quoi s'asseoir ou s'allonger ? Plus de verdure ? Si vous avez des idées concernant **le devenir de la place du centre-bourg**, c'est le moment de les partager ! D'ici quelques jours, dans le cadre du projet de redynamisation de ce lieu central de la vie de la commune, le collectif d'architectes **CANCAN** investira le site afin d'y recueillir, au cours de temps d'échange et de médiation, **des propositions d'aménagements et de futurs usages**. L'ensemble des suggestions collectées lors de cette opération « d'urbanisme tactique » menée par Bordeaux Métropole serviront de support à la réalisation d'un atelier participatif de préfiguration et alimenteront, à terme, le cahier des charges de maîtrise d'œuvre pour la redynamisation de la place.



« LA BELLE AIRE » PRIMÉE PAR LE DÉPARTEMENT

Un peu plus d'un an après son lancement, le projet d'occupation transitoire de l'ancienne école Bel Air mené par Bordeaux Métropole et la Ville a reçu l'un des prix « **Coup de cœur** » des

Trophées Agenda 21 de la Gironde. Une belle récompense pour cette initiative qui, depuis septembre 2021, permet à 8 acteurs de l'économie sociale et solidaire ayant investi l'école historique de la commune de développer leur activité ! *Organisé chaque année par le Département, le concours des Trophées Agenda 21 vise à valoriser les acteurs et projets de développement durable menés sur le territoire girondin.*



LE « FREE-FLOATING » DÉBARQUE DANS LA COMMUNE

Au printemps dernier, dans un contexte de développement éffréné de la pratique dans l'agglomération, Bordeaux Métropole a lancé un **Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)** à destination des entreprises de « free-floating » et des communes métropolitaines.

La procédure avait un double objectif : d'une part **réguler l'offre** de véhicules en libre-service, notamment en limitant le nombre d'opérateurs et, d'autre part, **étendre le service** proposé sur le territoire métropolitain.

À l'issue de l'AMI, 6 entreprises ont été autorisées à mettre à disposition vélos, scooters et trottinettes électriques et **24 communes**, dont Artigues-près-Bordeaux, ont accepté de proposer une offre de « free-floating » sur leur territoire.

Mettre à disposition des moyens de transport sans qu'ils ne soient rattachés à une borne ou à une station fixe : tel est le principe du « **free-floating** ». Offrant une grande souplesse d'utilisation*, ce service de mobilité partagée déjà présent depuis quelques années dans les rues de Bordeaux sera bientôt également disponible, **d'ici la mi-décembre**, à Artigues-près-Bordeaux.

Soucieuse de proposer toujours plus de solutions afin de favoriser la pratique de modes de déplacement respectueux de l'environnement, la Ville a en effet récemment rejoint, tout comme 23 autres communes de l'agglomération, la nouvelle offre de « free-floating » actée par Bordeaux Métropole (voir encart).

Quels seront les contours du service proposé dans la commune ? Côté véhicules, parmi les trois types d'engins compris dans l'offre métropolitaine, la Ville a fait le choix d'en retenir deux : **seuls les vélos et les scooters électriques**, contrairement aux trottinettes, pourront ainsi être empruntés et restitués sur le périmètre communal. Côté stationnement, sur les 500 emplacements envisagés dans toute l'agglomération, 7 verront le jour à Artigues-près-Bordeaux. Facilement identifiables grâce à un marquage au sol, ils seront positionnés en des points stratégiques : à proximité du centre-bourg, au Poteau d'Yvrac, sur le parking du château Bétailhe... Alors, encore un peu de patience d'ici le déploiement complet du dispositif, et à vous la mobilité en toute liberté !

**Avec le « free-floating », une simple application sur smartphone permet à la fois de géolocaliser et de déverrouiller (via un système de QR code) les véhicules mis à disposition. Les engins peuvent être retirés puis déposés, après utilisation, sur des emplacements prévus à cet effet.*

VAE : LA PROCHAINE CAMPAGNE DE PRÊT APPROCHE

Vous cherchez une solution afin de vous déplacer autrement au quotidien ? Profitez du service de prêt gratuit de Vélos à Assistance Électrique (VAE) proposé par la Ville ! Depuis près d'un an, afin de permettre à chacun d'expérimenter la pratique de ce mode de déplacement vertueux sur des trajets domicile-travail ou domicile-étude, 5 cycles dotés d'un système de motorisation sont régulièrement mis à la disposition des Artiguais et Artiguis. Après plusieurs vagues de prêt ayant convaincu une vingtaine de bénéficiaires d'acquiescer leur propre VAE, une nouvelle campagne de mise à disposition aura lieu du **9 décembre au 30 janvier 2023**. Les inscriptions démarreront le 28 novembre.

#AGENDA/ÉCO-ATELIERS

- « **CoutuRécupe** » avec l'association « Fa Si La Créer »
Samedi 19 Novembre 10h/12h - **Maison ECO**
- « **Noël éco-responsable** » avec l'association « Fa Si La Créer »
Samedi 17 Décembre 10h/12h - **Maison ECO**

Renseignements et inscriptions au 06 16 43 29 65

« L'ARBRE EN FÊTE » REVIENT DANS LA COMMUNE

Faire pousser un million d'arbres sur le territoire métropolitain d'ici 2030 : tel est l'objectif du projet « **Plantons 1 million d'arbres** » porté par Bordeaux Métropole.

Dans le cadre de cette vaste opération, et après une première édition réussie l'an dernier, la semaine festive autour de l'arbre et de la nature « **L'Arbre en Fête** » sera de nouveau organisée, du 25 novembre au 1^{er} décembre, dans chacune des communes de l'agglomération.

À Artigues-près-Bordeaux, l'événement se vivra à travers cinq rendez-vous à ne pas manquer :

 **Une matinée de distribution de plants d'arbres**
Contribuez à l'ambitieux objectif de végétalisation fixé par Bordeaux Métropole en venant retirer, lors du marché du samedi matin, l'un des 100 plants d'arbres ou d'arbustes distribués gratuitement par la Ville.

Le 26 novembre, à partir de 9h, place du centre-bourg (inscriptions obligatoires).

 **Une plantation pleine de symboles à l'école élémentaire**
Soucieux de prendre sa part au projet « Plantons 1 million d'arbres », le Conseil Municipal des Enfants (CME) de la Ville vous invite à la mise en terre d'un érable rouge en présence de nombreux élus.

Le 26 novembre, à 14h, devant l'école élémentaire du Parc (deux autres arbres seront également plantés au niveau des écoles maternelles).

 **Un parcours pour admirer les arbres remarquables autour de chez vous**

Accompagné par les agents du service « Espaces Verts » de la Ville, partez pour une balade commentée à la rencontre des sujets situés dans le parc de la Mairie qui présentent, de par leur rareté, leurs dimensions ou leur âge, un intérêt notable.

Le 26 novembre, à 15h30, au départ de la Maison ECO.

 **Une exposition dédiée aux arbres et à la jeunesse**
Découvrez le regard porté par les enfants accueillis au sein des accueils périscolaires et extrascolaires de la Ville sur le patrimoine arboricole à travers une exposition de dessins et de photos.

Du 28 novembre au 3 décembre à la Maison ECO.

 **Une table-ronde sur la place de l'arbre en ville**
« Quelle est la place de l'arbre en milieu urbain ? » : afin de répondre à cette question aux enjeux multiples, la Ville vous propose une table-ronde interactive animée par Alex Stemmlen, docteur en écologie à l'INRAE.

Le 1^{er} décembre, à 18h, à la Maison ECO.



CIRCULATION : LA ZFE DE BORDEAUX MÉTROPOLE SE CONSTRUIRA AVEC VOUS



ZFE : si ce terme ne vous dit rien, il est probable que vous en entendiez beaucoup parler dans les prochains mois ! Une ZFE, pour « **Zone à Faibles Émissions** », est une zone urbaine au sein de laquelle la circulation des véhicules les plus polluants est interdite ou limitée.

Objectif : réduire les émissions d'oxyde d'azote et de particules fines et améliorer ainsi sensiblement la qualité de l'air. Comme toutes les agglomérations de plus de 150 000 habitants, Bordeaux Métropole devra, en application de la loi



« **Climat et Résilience** » du 22 août 2021, mettre en place une ZFE sur son territoire avant le 1^{er} janvier 2025.

À quoi ressemblera-elle ? À ce stade, seul son périmètre géographique – l'intra-rocade – a été acté par Bordeaux Métropole. La volonté de l'établissement, à qui l'État accorde la possibilité de définir librement les caractéristiques de la future ZFE, n'est en effet pas de décider *ex-abrupto* des contours du dispositif mais de permettre à chacun de contribuer à sa construction. À cette fin, Bordeaux Métropole lancera prochainement, dans toute l'agglomération, et jusqu'à la fin du mois de décembre, un **large dispositif de consultation** à destination du grand public.

Catégories de véhicules concernées par l'interdiction de circulation, progressivité des mesures, périodicité d'application ou encore dérogations octroyées : de nombreux points seront soumis à l'avis des métropolitains au travers **d'enquêtes de terrain** ou de **réunions publiques** dont les dates et lieux seront prochainement communiqués.

LA QUINZAINE DE L'ÉGALITÉ EST DE RETOUR !

Cette année encore, la Ville d'Artigues-près-Bordeaux s'associera à la programmation de la « **Quinzaine de l'Égalité et de la Diversité** » organisée par Bordeaux Métropole et la Ville de Bordeaux.

Pour la 9^{ème} édition de ce rendez-vous dédié à la lutte contre toutes les discriminations, la commune proposera trois actions à ne pas manquer :



■ Une séance scolaire du spectacle « MARTYR » par le collectif *Là-Bas si j'y vais* :

En partenariat avec la Ville de Cenon, les classes de 3^{ème} du collège Jean Jaurès assisteront à cette pièce de théâtre détonante qui aborde, avec sensibilité et humour, des thèmes chers à l'adolescence : le corps qui change, la naissance du désir, le besoin du spirituel... (le 15 novembre, à 14h30, espace Simone Signoret).

■ Une rencontre/dédicace avec Margot Turcat :

Dans le cadre du festival « Hors-Jeu/En Jeu » de la Ligue de l'Enseignement, l'auteurice de bande dessinée bordelaise proposera un temps d'échange et de partage autour de sa BD autobiographique *Mon petit AVC*. (le 15 novembre, à 18h30, à la médiathèque Gabriela Mistral). Plus d'informations en page 11 de ce magazine.

■ Une soirée de sensibilisation autour du sport et du handicap :

Organisée avec le soutien du Comité Départemental Handisport de la Gironde, cette action permettra à chacun d'expérimenter, via des mises en situation ludiques, la pratique d'une activité physique dans la peau d'une personne handicapée. Au programme : cécifoot, tir à la carabine laser, basket fauteuil... (le 18 novembre, à 18h, salle Nelson Paillou).

ON CLÔTURE !

Cette année, c'est à Artigues-près-Bordeaux qu'aura lieu la **soirée de clôture** de la « Quinzaine de l'Égalité et de la Diversité » ! **Rendez-vous le 5 décembre à 18h30, au Cuvier de Feydeau**, pour revivre les moments forts de la nouvelle édition ! La soirée s'achèvera avec un apéro-concert du trio vocal et percussions bordelais engagé pour le droit des femmes **ADAMÉE**.

ARTS DE LA RUE :

UN « Mr Michel » AU PLUS PROCHE DES HABITANTS

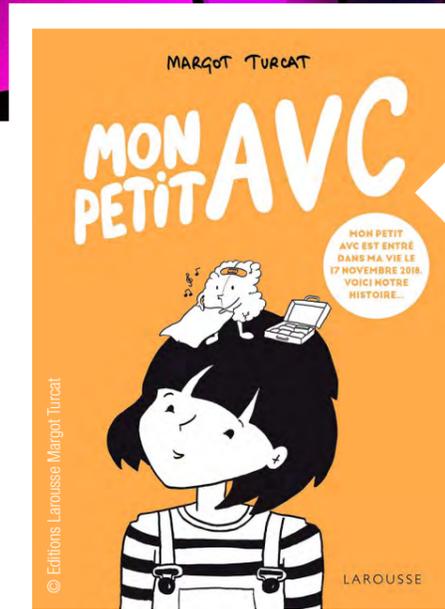


C'était le samedi 8 octobre dernier.

Dans le cadre de la saison culturelle 2022-23, la compagnie Mechanic présentait « Mr Michel », un spectacle d'arts de cirque spécialement conçu pour la Ville, devant une centaine d'Artiguisais et d'Artiguisaises réunis sur l'esplanade de la rue Roland Petit. En organisant cette représentation co-produite par **Bordeaux Métropole** en pleine rue, loin des lieux habituellement dédiés à l'expression artistique, la municipalité souhaitait amener la culture au plus proche de la population, favorisant ainsi l'accès de toutes et tous à la création.

C'est également avec cet objectif que la collectivité a fait le choix d'organiser, dans les jours précédant la représentation, **des temps de médiation et de performances artistiques** dans des lieux et auprès de publics variés. Démonstration de tissu aérien sur portique, présentation d'extraits du spectacle et échanges avec les artistes : du Cuvier de Feydeau, avec les jeunes de l'accueil périscolaire, aux abords des écoles, au contact des familles, en passant par la rue Roland Petit, proche des habitants du quartier Feydeau, la compagnie Mechanic a ainsi proposé aux petits et grands spectateurs diverses prestations en lien avec l'univers de « Mr Michel ».

Tout au long de ces temps d'animations, un travail d'écriture sur cartes postales à l'origine d'une correspondance entre le public et la formation a également été mené. L'ensemble de la matière récoltée dans le cadre de cette démarche épistolaire servira de matière à la **création d'un nouveau spectacle** d'ici le mois de mars prochain.



MARGOT TURCAT RACONTE SON « PETIT AVC »

Dans le cadre du festival d'art accessible « Hors-Jeu/En Jeu » de la Ligue de l'Enseignement et de la 9^{ème} édition de la « **Quinzaine de l'Égalité et de la Diversité** » (voir page 10), la médiathèque recevra, pour un temps de rencontre autour de sa bande-dessinée autobiographique *Mon Petit AVC*, l'auteurice **Margot Turcat**. Dans cet ouvrage publié aux éditions Larousse, la bordelaise raconte son chemin de résilience depuis ce jour de novembre 2018 où elle a été victime, à seulement 33 ans, d'un accident vasculaire cérébral. **Son expérience de l'AVC**, ses séquelles, le regard des autres, sa nouvelle vie et sa foi en l'avenir sont autant de sujets que Margot Turcat aborde avec franchise et humour dans ce témoignage loin des idées reçues. Traduite en direct en langue des signes, la rencontre avec Margot Turcat à la médiathèque Gabriela Mistral sera suivie d'une séance de dédicaces.

■ **Rencontre/dédicace avec Margot Turcat / Mardi 15 novembre à 18h30**

ESCALE FRANCO-VÉNÉZUÉLIENNE POUR « LETTRES DU MONDE »

« Lettres du Monde », c'est le festival itinérant dédié aux littératures étrangères organisé, chaque année, par l'association du même nom. En partenariat avec les bibliothèques, médiathèques et librairies indépendantes du territoire, l'événement réunit tous les ans une vingtaine d'écrivains, traducteurs et éditeurs pour un programme de rencontres littéraires à travers la Nouvelle-Aquitaine. **Samedi 26 novembre**, à l'occasion de sa 19^{ème} édition, le festival « Lettres du Monde » posera ses valises à la médiathèque Gabriela Mistral pour un temps de rencontre avec l'écrivain franco-vénézuélien **Miguel Bonnefoy**. Auteur de plusieurs romans très remarqués dont *Le Voyage d'Octavio* (prix de la Vocation 2015), *Sucre noir* et *Héritages* (prix des Libraires 2021), cet ancien professeur de français évoquera son inspiration littéraire avec passion et générosité en compagnie de Sonia Moumen, journaliste et réalisatrice.

■ **Rencontre avec l'auteur Miguel Bonnefoy Samedi 26 novembre à 11h**



20 ANS DE LA MÉDIATHÈQUE : UNE ENQUÊTE POLICIÈRE POUR CLORE LES FESTIVITÉS

La date n'a pas été choisie au hasard. **Mardi 13 décembre prochain**, soit 20 ans jour pour jour après l'ouverture officielle de la médiathèque Gabriela Mistral, le dernier spectacle organisé dans le cadre de la programmation culturelle d'anniversaire de l'établissement aura lieu. Mis en scène et interprété par la compagnie artiguisaise « **Divers Sens** », *D. Lis ! 2* embarquera les spectateurs dans une enquête théâtrale rocambolesque à travers les rayons de l'établissement. Dans cette pièce **tout public** accessible dès 8 ans, petits et grands seront chargés d'assister Gladys Watson et Claude Magret, deux experts de la police scientifique, dans la résolution d'une énigme dont dépend l'avenir du lieu : qui est cet étrange malfaiteur qui s'en prend aux livres en les dépouillant d'une partie d'eux-mêmes ? **Au programme de la soirée** : recueil des indices, relevé des empreintes, interrogatoires des témoins... De quoi finir la fête sur une note ludique et pleine de suspense.

■ **D. Lis ! 2 par la compagnie « Divers Sens » Mardi 13 décembre à 18h45**

16 Novembre / 10h30 / **Coucou Bébé lit Musical**
14 Décembre / 10h30 / **Coucou Bébé Lit**
16 Décembre / 20h00 / **Soirée Jeux Vidéo**

L'ÉPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE PASSE AUX CIRCUITS COURTS



Il y a quelques jours, l'épicerie sociale et solidaire de la Ville a été retenue dans le cadre du programme « **Vrac solidaire** » de l'Association Nationale de Développement des Épiceries Solidaires (ANDES). Soutenu par la fondation PepsiCo, celui-ci permettra au « **Comptoir** » de bénéficier de l'installation de meubles vrac et d'un approvisionnement en produits non conditionnés.

À la clef : une offre toujours plus variée, locale et bio !

DES AIDES POUR LA RÉHABILITATION DES LOGEMENTS

Avis aux propriétaires occupants et bailleurs de la commune : que vous souhaitiez améliorer votre résidence principale ou rénover votre patrimoine pour louer, le **programme de réhabilitation de l'habitat privé de Bordeaux Métropole** est là pour vous aider ! Mené avec le soutien de nombreux partenaires, celui-ci vous permet de bénéficier, sous réserve du respect de certains critères d'éligibilité, d'aides financières (primes, subventions, réductions fiscales...) et d'un accompagnement gratuit individualisé pour la réalisation de vos travaux.

Afin d'être éligibles, les travaux soumis à une demande d'aide doivent entrer **dans le cadre des projets suivants** :

- **Réhabilitation d'un logement dégradé**, présentant un risque pour la santé et la sécurité de ses occupants
- **Amélioration de la performance énergétique**
- **Adaptation d'un logement** aux besoins des personnes à mobilité réduite, en situation de handicap ou vieillissantes
- **Amélioration du confort et de la qualité** du logement (électricité, chauffage, plomberie, menuiserie, toiture...)

Attention : les travaux ne doivent pas avoir débuté avant le dépôt d'une demande d'aide.

En complément aux aides prévues par Bordeaux Métropole, la **Ville propose un soutien financier pouvant s'élever jusqu'à 2500 €** aux propriétaires occupants et bailleurs souhaitant réaliser des travaux de lutte contre l'habitat indigne, d'adaptation et de rénovation énergétique. **Renseignements auprès du CCAS : 05 56 74 02 23**

Permettre à chacun d'avoir accès à une nourriture saine et respectueuse de l'environnement : c'est avec cet objectif que le CCAS a décidé de s'engager, il y a quelques semaines, à approvisionner l'épicerie sociale et solidaire de la Ville **en fruits et légumes issus de producteurs locaux**. À cette fin, un premier partenariat expérimental avec l'Atelier Chantier Insertion (ACI) « **Le Bocal Local** » a été conclu. Située à Camblanes-et-Meynac, à une dizaine de kilomètres de la commune, l'association dispose de son propre espace de production maraîchère à destination de structures d'aide alimentaire du territoire. En s'associant au « Bocal Local », le CCAS de la Ville agit ainsi en faveur **d'une alimentation plus durable accessible à tous** tout en soutenant le retour à l'activité de personnes éloignées de l'emploi.

#BÉNÉVOLAT

Envie de donner de votre temps dans un projet solidaire de proximité ? Devenez bénévole pour l'épicerie sociale et solidaire de la commune !

Situé à proximité du château Betailhe, « **Le Comptoir** » recherche des hommes et des femmes volontaires afin de remplir des missions de logistique : approvisionnement à la Banque Alimentaire, réception des marchandises, gestion des stocks...

Renseignements auprès du CCAS : 05 56 74 02 23



#TRANSPORTS

Depuis septembre 2021, **Bordeaux Métropole applique une tarification solidaire sur le réseau TBM**. Calculée sur la base du quotient familial, celle-ci prend en compte les ressources du foyer pour l'attribution d'une réduction pouvant aller jusqu'à la gratuité. Plus d'informations sur **infotbm.com** ou auprès du CCAS de la Ville.



DU NOUVEAU POUR LES ATELIERS DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Ils ont déjà permis à de nombreux parents de pouvoir mettre des mots sur leur vie de famille. Lancés au printemps dernier, **les ateliers de soutien à la parentalité** proposés régulièrement par la Ville sont de retour avec une nouvelle formule ! Afin de faciliter la participation de chacun, les « **Temps des Parents** » seront désormais organisés

chaque trimestre, sur un thème donné, en trois temps : deux temps d'échange coanimés par une psychologue et un intervenant extérieur (socio-esthéticien, diététicien...) suivis d'une soirée-débat. Une organisation enrichie, plus proche des besoins des parents, mais toujours avec les mêmes objectifs : permettre aux pères et mères de la commune de pouvoir **partager leur vécu**, s'enrichir de l'expérience des autres, **reprenre confiance** dans leur rôle éducatif ou encore bénéficier d'un soutien dans l'éducation de leurs enfants, le tout dans un cadre toujours convivial, bienveillant et sécurisant !

● **Prochain rendez-vous le mardi 13 décembre, à la Maison ECO, de 19h30 à 21h**, pour la conférence-débat de clôture du thème du trimestre « Prendre soin de soi quand on est parents ». La thématique « **Le repas, du casse-tête au plaisir partagé** » guidera les ateliers de soutien à la parentalité du premier trimestre 2023.

Inscriptions obligatoires au 06 03 74 31 19 ou par mail à coordination@artigues-pres-bordeaux.fr
Les « Temps des Parents » sont gratuits.



UNE « STAPSIENNE » À L'ÉVEIL MULTISPORT

Elle s'appelle **Pauline Bonavita**. Animatrice au sein des services de la Ville, c'est elle qui est chargée d'animer, depuis quelques semaines, **l'Éveil Multisport** proposé tous les mercredis matin aux enfants âgés de 6 à 10 ans accueillis au centre de loisirs élémentaire. Sportive dans l'âme, Pauline est également diplômée d'une **licence de Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)**. Une formation exigeante que la jeune femme met pleinement à profit lorsque, chaque semaine, elle propose aux jeunes une initiation à des disciplines aussi variées que le badminton, la gymnastique, le basket ou le volley. Autant de façons de sensibiliser les plus jeunes aux bienfaits de la pratique d'une activité physique pour la santé !

● **L'accueil de loisirs élémentaire, c'est également de nombreuses activités manuelles, artistiques ou éducatives proposées chaque mercredi et durant les vacances scolaires par une équipe d'animateurs diplômés.**

SÉJOURS HIVER : NE MANQUEZ PAS LES INSCRIPTIONS !

Chaque année, pendant les vacances scolaires d'hiver, la Ville propose aux 6 à 17 ans de partir pour des séjours sports et découvertes. En 2023, ces temps de dépaysement particulièrement appréciés par les plus jeunes auront lieu du **5 au 10 février pour les 6-11 ans et du 12 au 17 février pour les 12-17 ans**. Les inscriptions seront ouvertes **le 6 janvier de 17h30 à 20h au château Lestrille** et par mail à l'adresse sejours@artigues-pres-bordeaux.fr **du 9 au 20 janvier**.

VACANCES DE NOËL

Les accueils de loisirs maternels et élémentaires seront fermés du 26/12 au 02/01/2023. La rentrée scolaire est prévue le mardi 3 janvier.

TOUT UNE AFFICHE AUTOUR DU FORUM DES ASSOCIATIONS

Le programme était chargé, samedi 10 septembre dernier, à Artigues-près-Bordeaux. Comme tous les ans à la sortie de l'été, le traditionnel « **Forum des Associations** » de la commune s'est tout d'abord tenu en début d'après-midi aux abords de la Plaine des Sports. L'occasion pour une quarantaine de structures associatives de faire découvrir aux familles leurs diverses activités de **loisirs, sportives, artistiques, solidaires ou de bien-être**. Dans le même temps, la « **Fête du Vélo** » deuxième édition s'est déroulée dans la cour de l'école élémentaire du Parc. Marquage de cycles, démonstration de BMX, vélo de course sur simulateur, parcours de sensibilisation à la sécurité routière ou encore bourse aux vélos étaient notamment prévus pour cette nouvelle mouture. Une fois la nuit tombée, les deux manifestations de la journée ont laissé place à **une soirée DJ Set/restauration** avec, comme point d'orgue, un magnifique **feu d'artifice en musique*** tiré depuis le parc de la Mairie. Une conclusion organisée avec la complicité de l'Artigues Basket Club et du Comité des Fêtes « Artigues en Fête » qui aura ravi, à n'en pas douter, le public venu nombreux. *initialement prévu au soir du 14 juillet



FAITES LE PLEIN DE CADEAUX AU MARCHÉ DE NOËL

Les 26 et 27 novembre prochains, direction la Grange Bétailhe pour faire vos achats des fêtes de fin d'année ! De 8h à 18h, le **Comité des Fêtes « Artigues en Fête »** y organisera, en intérieur et en extérieur, son traditionnel marché de Noël. Au programme de ces deux jours de manifestation, **une trentaine d'exposants et d'artisans créateurs** de la région désireux de faire découvrir leurs produits au plus grand nombre : maroquinerie, bougies, miel, jouets traditionnels, bijoux, cidre ou encore magret, il y en aura pour tous les goûts ! Bien décidé à faire de l'événement un moment de partage et de féerie pour toute la famille, le Comité des Fêtes concoctera également de nombreuses animations pour les petits visiteurs avec, notamment, une promenade à poney, un manège et, bien entendu, **la présence du Père Noël !**



LA NOUVELLE ÉDITION DU TÉLÉTHON APPROCHE

Cette année encore, la Ville d'Artigues-près-Bordeaux se mobilisera afin de répondre à l'appel du Téléthon. **Vendredi 2 décembre**, à partir de 19h30, le traditionnel loto au profit de l'événement caritatif sera ainsi organisé, en partenariat avec de nombreuses associations, entreprises et commerçants, à la Grange Bétailhe. Afin de récolter des dons, **le groupe vocal « Ensemble »** donnera quant à lui son habituel concert **le samedi 3 décembre**, à 20h30, à l'Église Romane. À l'approche de l'événement, **le Comité des Fêtes « Artigues en Fête »** proposera enfin de nombreuses animations lors des marchés du samedi matin. Un beau programme en perspective pour soutenir la recherche médicale !



ENTREPRENEURIAT : ÇA « RÉSEAUTÉ » À ARTIGUES-PRÈS-BORDEAUX !

Ils étaient près de **80 chefs et cheffes d'entreprise** à s'être donné rendez-vous, jeudi 10 octobre au matin, à la Grange Bétailhe. Majoritairement originaires de la rive droite, exerçant dans des domaines aussi variés que l'assurance, le bien-être, la communication ou les travaux paysagistes, tous étaient venus participer à la 20^{ème} édition des « **Rencontres inter-entreprises** » organisée par Hauts de Garonne Développement (*voir encart*). Au programme de la matinée : partage d'expériences, échanges et réseautage sous la forme d'un speed-meeting. « *L'objectif de la matinée était de permettre aux professionnels de nouer un maximum de nouveaux contacts en un minimum de temps* » explique Enguerran Lavie, directeur de **Hauts de Garonne Développement**. Répartis par petits groupes autour de tables rondes, les participants disposaient chacun à leur tour d'1 minute 30 pour se présenter mutuellement, décrire leur activité et faire part de leurs besoins. Grâce à un système de rotation, chaque chef ou cheffe d'entreprise a pu exposer sa situation et partager sa carte de visite à l'ensemble des dirigeants présents. « *Après deux ans de crise sanitaire qui ont fait perdre l'habitude aux entrepreneurs de se voir hors du virtuel, l'événement était particulièrement attendu. Rien ne vaut le contact direct pour créer du lien !* » se réjouit le directeur. La matinée s'est achevée autour d'un cocktail suivi d'un déjeuner d'affaires.



Implantée depuis plus de 30 ans sur les côtes de la rive droite, Hauts de Garonne Développement est l'agence de développement économique de la rive droite de la métropole bordelaise. Structure associative intercommunale, sa principale mission est d'encourager la création d'emplois et de richesses sur le territoire.



TRIBUNES

La tribune libre est ouverte aux groupes politiques qui composent le Conseil Municipal. La parole y est libre, y compris l'orthographe et la syntaxe des textes, que nous reproduisons *in extenso*.

GRUPE MAJORITAIRE

L'inflation inquiète les Français. Comme eux, face à la hausse inédite du prix de l'énergie, les communes sont contraintes à la sobriété énergétique. Et se doivent donc de maîtriser leur budget. Nous avons déjà pris des décisions : conversions de l'éclairage public (LED) et du chauffage de bâtiments communaux avec baisse de la température, équipement de certains services en véhicules électriques. Nous incitons à la mobilité douce : prêt de vélos électriques, poursuite de l'aménagement de pistes cyclables. Nous maintenons un service aux familles avec une tarification solidaire : gratuité de la médiathèque et du bus scolaire ; nouveaux tarifs liés au quotient familial. En cette période, des moments de rencontre et de partage sont nécessaires, en impliquant les citoyens sur des projets participatifs (Festifamille, Nature en Fête,...). Et avec une attention particulière aux personnes les plus isolées (aides du CCAS, repas des seniors, visites à domicile, accès à l'Épicerie Solidaire, soutien aux aidants). Personne n'échappe à cette nouvelle crise. Sans attendre l'aide illusoire de l'État, exerçons notre devoir de citoyens : ensemble, agissons.

C Winter - C Lesbats

ENSEMBLE POUR ARTIGUES

Droit à résidence, peut-être ! Mais la Blancherie est mal choisi. Le Maire a organisé le 6 octobre, sa réunion publique. Nous y étions, et ce que nous avons entendu, ne laisse rien présager de bon ! ALERTE 1 : L'intégralité de l'encadrement juridique (règlement intérieur de l'aire, conventionnement), s'impose à la commune de la part de Bordeaux Métropole et l'État ! Qu'importe, Monsieur le Maire affirme que tout ira bien dans le meilleur des mondes ! Comment se faire entendre quand tout est régenté par d'autres et que notre 1er édile n'a pas la main ? ALERTE 2 : Cette aire de transit générera obligatoirement des problèmes de circulation, des nuisances multiples. Elle impactera donc la qualité de vie des Artiguis(es) ! Les autorités, revendiquent une quiétude sans bornes, mais qu'en sera-t-il quand les 200 véhicules pour 100 caravanes, s'engageront depuis la rocade, direction la Blancherie ? « Pas de soucis, cela s'effectue en 15 minutes pour 1 km de véhicules ! » nous a-t-on répondu !

Les Elus d'ENSEMBLE POUR ARTIGUES

POUR ARTIGUES

Commune en recession. A l'heure où les citoyens se posent la question du comment ils vont pouvoir passer un hiver sans avoir à vendre un rein pour payer leurs factures, l'état n'a toujours pas pris de mesures pour accompagner les municipalités dans l'explosion des tarifs de l'énergie. Celles-ci ne pouvant pas bénéficier d'un quelconque bouclier tarifaire... Cela pousse des communes comme Artigues à prendre des décisions relevant plus de la décroissance. Comment accepter de couper l'éclairage public la nuit quand on a dépensé 1 million d'euro pour le passage aux leds permettant déjà des économies et surtout la possibilité de diminuer l'intensité à certaines heures. Comment accepter de baisser les températures dans les écoles et jusqu'à 12 ° dans les salles de sport ? Cela n'est pas bien entendu une solution pérenne. Difficultés pour payer les fluides, difficultés pour payer les agents, il est temps que Mr le Maire arrête de traiter ses opposants comme des sous élus et accepte les débats en conseil municipal ainsi que les propositions qu'ils peuvent soumettre !!!

Caroline BONIFACE & Jean-Christophe COLOMBO « POUR ARTIGUES »
pourartigues@gmail.com

• LES ATELIERS DU CCAS

Lecture/sophrologie, vélo cognitif, art créatif, Form' Bien-Être, yoga, lecture de conte, informatique et numérique (atelier permanent)...

Un service de transport gratuit aux ateliers est proposé par le CCAS.

• NOUVEAUTÉ : LES CAFÉS DES AIDANTS

Animés par une psychologue-gérontologue, ces temps d'échange ouverts à tous les aidants de la commune afin de leur permettre de rompre l'isolement sont désormais organisés régulièrement au château Bétailhe.

• NOËL DES AÎNÉS

Spectacle « Génération souvenirs : nos tendres années 60, 70, 80 » par Denyse Grey Concept
Judi 15 décembre à 14h30 au Cuvier de Feydeau
Inscription obligatoire (réservé aux Artiguaises et Artiguais)

N.B : Cette année, afin de participer à l'effort de sobriété énergétique, les habituels cartons d'invitation au Noël des Aînés ne seront pas distribués.

Un service de transport pour les personnes à mobilité réduite sera proposé.

INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS AUPRÈS DU CCAS AU 05 56 74 02 23

LES INFOS EN +

CRÉATION OU MODIFICATION D'UNE CLÔTURE : ASPECT RÉGLEMENTAIRE

Conformément au PLU 3.1 de Bordeaux Métropole, une clôture sur le domaine public ou dans les marges de recul imposées doit être réalisée à l'aide :

- soit d'un mur plein d'une hauteur inférieure ou égale à 1,20 m
- soit d'un dispositif à claire-voie posé le cas échéant sur un mur bahut de 1 m de hauteur maximum.
Le tout ne peut excéder au total 1,60 m.

À noter que la modification doit impérativement être précédée d'une demande d'autorisation préalable de travaux via le formulaire Cerfa 13703*09.

CHANGEMENT DES HORAIRES DU BUREAU DE POSTE

Dans le cadre de la nouvelle politique d'économie de fonctionnement de La Poste, de nouveaux horaires seront mis en place à compter du lundi 2 janvier 2023 : le bureau de la commune sera désormais ouvert du lundi au vendredi de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h.

UNE VASTE CONSULTATION SUR L'AMÉNAGEMENT DE LA ROCADE

Soutenu par Bordeaux Métropole, l'État a récemment lancé, via la Préfecture, un projet d'aménagement du quadrant nord-est de la rocade bordelaise. L'objectif du programme est d'améliorer la fluidité du trafic automobile sur deux des principaux points de congestion identifiés sur la voie : la continuité A10/Rocade et l'échangeur 26. Dans le cadre de ce projet, une concertation publique permettant à chacun de faire part de ses observations est organisée jusqu'au 21 novembre. Plus d'informations sur le site de la Ville.



Aménagement du quadrant nord-est de la rocade bordelaise



Comprendre / Questionner / Argumenter
www.acces-rocade-nord-bx.fr



Du 10 octobre au 21 novembre 2022